

Seul le prononcé fait foi



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Allocution d'ouverture

Monique Barbut, Directrice générale et Présidente

Fonds pour l'environnement mondial

Réunion extraordinaire du Conseil

24 mai 2010

9 h 30

Punta del Este (Uruguay)

Distingués membres du Conseil, chers amis,

Je tiens à vous remercier, vous qui formez le partenariat du FEM, d'être venus à Punta del Este participer à cette réunion extraordinaire du Conseil et à notre quatrième Assemblée. Permettez-moi de dire ma profonde reconnaissance aux autorités uruguayennes qui ont bien voulu nous accueillir dans cet endroit magnifique.

Ce Conseil se réunit pour entériner la plus importante reconstitution de ressources dont le FEM ait jamais bénéficié. Cette reconstitution historique est la preuve de la confiance que l'ensemble des participants au FEM placent à nouveau dans notre institution. Le FEM d'aujourd'hui est très différent de ce qu'il était en 2006. Nous avons, tous ensemble, rendu cette transformation possible grâce au travail acharné de ces quatre dernières années.

Nous devons poursuivre cet effort pour faire du FEM une institution de classe mondiale. La cinquième reconstitution nous en offre l'opportunité, et je veux commencer par vous en présenter la feuille de route. Dans un second temps, je vous présenterai les moyens nécessaires à sa mise en œuvre dans le cadre du budget prévisionnel de l'exercice 2011.

Permettez-moi donc, d'abord, de vous présenter notre feuille de route pour FEM-5.

Il y a deux semaines, plus de 30 pays ont clos les négociations sur la cinquième reconstitution des ressources. Les engagements se montent à un niveau record de 4,25 milliards de dollars. Cette aide représente le plus important apport en ressources nouvelles dont le FEM ait jamais bénéficié de la part de ses donateurs.

Je voudrais remercier tous nos donateurs historiques qui de par leur effort extraordinaire ont augmenté leur contribution de 52 pour cent par rapport au niveau de la 4^{ème} reconstitution. En le faisant, ils montrent encore une fois leur attachement et leur confiance au FEM.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à notre nouveau donateur, la Fédération de Russie dont J'espère l'exemple servira à encourager d'autres pays à rejoindre la communauté des donateurs du FEM. Je rappelle qu'un pays peut décider de devenir donateur du FEM à tout moment.

Félicitations au Brésil pour un come back exemplaire comme donateur.

Je me réjouis aujourd'hui, car un tel niveau de ressources nous permettra d'en faire plus pour l'environnement mondial. Nous en ferons plus en poursuivant et en élargissant notre programme de travail dans chacun de nos domaines d'intervention. Nous en ferons plus aussi en lançant de nouvelles activités innovantes qui mettent en synergie les différents secteurs. En particulier,

- Nous programmerons 1,35 milliard de dollars pour les projets d'atténuation du changement climatique – soit 43 % de plus que le niveau de FEM-4.
- Les ressources allouées à la diversité biologique vont augmenter de 28 % pour atteindre 1,2 milliard de dollars.
- Les moyens dédiés aux eaux internationales vont augmenter de 27 %, et les activités de lutte contre la dégradation des sols de 44 %.
- Le domaine d'intervention sur les polluants organiques persistants va être accru de 33% et, pour la première fois, nous affecterons des ressources spécifiques à des activités intégrées de gestion des substances chimiques, à commencer par la réduction des émissions de mercure.
- Enfin, nous constituerons une enveloppe de 250 millions de dollars pour des projets liés à la gestion durable des forêts et à l'initiative REDD+, ce qui

nous permettra de capitaliser les acquis du FEM. Le FEM est aujourd'hui la plus importante source multilatérale de financements à l'appui de la gestion et de la préservation des forêts.

Voilà ce que nous prévoyons. Mais, au FEM, comme vous le savez, nous n'avons jamais le luxe de nous reposer sur nos lauriers. Nous faisons face aujourd'hui à de nouvelles attentes. Le quatrième bilan global de notre institution montre clairement que de nouvelles réformes s'imposent pour amener les pays à s'approprier davantage le dispositif, et pour rendre le FEM encore plus efficace. C'est la raison pour laquelle nous recommandons une feuille de route pour FEM-5, qui nous permette de conforter nos acquis et de franchir de nouvelles étapes, en conduisant notamment les réformes suivantes :

- Le Programme d'aide aux points focaux nationaux sera réaménagé. Les pays qui le souhaitent pourront recevoir un financement direct pour réaliser un exercice volontaire d'identification de leurs portefeuilles de projets. Cet exercice responsabilisera davantage les pays dans l'utilisation des ressources.

- Pour les pays qui le souhaitent, le Secrétariat fournira directement aux administrations nationales des financements pour la préparation de leurs communications nationales destinées aux Conventions.
- Nous proposons d'élargir l'accès au FEM à de nouvelles Entités d'exécution, ce qui donnera aux pays une plus large palette de choix et multipliera les compétences à leur disposition.
- Enfin, le cycle de projet sera encore allégé et l'approche par programme sera repensée de manière à financer des investissements porteurs de transformations en profondeur.

Pour que ces reformes puissent être engagées, leurs modalités doivent être précisées, ce qui nécessite un passage au Conseil. Ce sera justement l'un des points majeurs de notre prochain Conseil de juin, au cours duquel tous les documents nécessaires vous seront présentés.

Ces reformes nécessitent aussi un budget pour leur mise en œuvre, ce qui m'amène maintenant à l'exercice budgétaire 2011.

Au regard de la très forte augmentation des ressources que le FEM a pu obtenir et des réformes ambitieuses qui ont été décidées, l'exercice 2011 sera une année cruciale.

En 2007, le Conseil a fixé un plafond de dépenses administratives de 93,5 millions de dollars pour les quatre principaux organes du FEM, sur les exercices budgétaires 2008 à 2011. Nous nous sommes conformés à ce plafond. Les budgets de base des quatre principaux organes, plus le coût de l'Assemblée, s'établissent à 92,08 millions de dollars, un montant nettement inférieur au montant fixé.

L'exercice 2011 est une année de transition. Une grande partie de notre travail est subordonnée à la validation par le Conseil des modalités de mise en œuvre des réformes. Pour cette raison, le Secrétariat présente un budget composé de deux parties, à savoir un budget de base et un second budget que nous appelons le « budget conditionnel ».

Le budget de base demandé par le Secrétariat pour l'exercice 2011 se monte à 17,352 millions de dollars. Ce montant permettra d'organiser les réunions du Conseil et de faire face à la première année de programmation des ressources de FEM-5. Il nous permettra notamment de mettre en place, au Secrétariat, les moyens humains nécessaires à la réalisation du programme élargi que je vous ai présenté. Le Secrétariat a besoin de personnels supplémentaires dans un certain

nombre de domaines clefs, notamment les forêts, les substances chimiques et la dégradation des sols.

La seconde partie du budget de l'exercice 2011 que nous présentons concerne un « budget conditionnel » de 1,173 million de dollars. Nous ne recommandons pas au Conseil d'approuver dès maintenant ces ressources. Nous proposons que leur approbation soit subordonnée à la validation par le Conseil, en juin, des modalités de mise en œuvre des réformes concernant les portefeuilles nationaux, les communications nationales et le programme d'aide aux points focaux. Je tiens à vous expliquer cette manière de procéder. Au cas où le Conseil approuverait la mise en œuvre des réformes préconisées, le Secrétariat doit être en mesure de les engager sans attendre. Nous devons être prêts.

Les premières estimations qui vous sont présentées dans le budget conditionnel 2011 intègrent notamment l'aide directe aux pays pour leurs portefeuilles nationaux et leurs communications nationales. Le Secrétariat appuiera également les points focaux nationaux. Ces chantiers se traduiront par un accroissement de nos équipes chargées des affaires extérieures et des opérations.

Nous avons bien pesé les implications du recrutement du personnel. Je tiens cependant à souligner qu'il s'agit là d'une estimation minimale des ressources requises. En novembre, nous présenterons au Conseil un plan d'activité exhaustif pour les exercices 2011 à 2014, assorti de modalités de mise en œuvre plus détaillées de ces mesures. Nous nous réserverons alors le droit de revenir vers vous, le cas échéant, pour demander des ressources supplémentaires.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais conclure en vous remerciant une nouvelle fois de l'appui que vous apportez au FEM.

Les trois prochains jours seront l'occasion pour nous de célébrer nos réalisations lors de ces quatre dernières années et d'échanger nos points de vue sur les réformes envisagées.

Durant l'Assemblée, nous avons prévu une série de tables rondes en présence d'un facilitateur. J'espère que ce format innovant permettra aux chefs de délégations et aux représentants d'avoir les échanges les plus productifs possibles sur nos deux défis majeurs : renforcer l'appropriation du FEM par les pays et améliorer encore l'efficacité de notre institution. Nous attendons vivement vos points de vue et vos suggestions – en particulier ceux des confrères des pays

bénéficiaires de notre aide. Nous voulons que ces suggestions soient prises en compte dans la mise en œuvre des réformes pendant FEM-5.

Comme toujours, je compte sur votre appui pour faire du FEM un leader mondial sur les questions d'environnement.

Je vous remercie.